

Une initiative inédite de la Métropole de Montpellier Méditerranée au service du tourisme d'affaires pour faire face à la crise COVID-19 :

## CREATION D'UNE GARANTIE CONGRES POUR INCITER LES ORGANISTEURS A CHOISIR NOTRE TERRITOIRE SANS RISQUE

Le dernier conseil métropolitain qui s'est tenu le 23 novembre dernier sous le signe de la mobilisation pour la relance économique, la résilience et l'attractivité, a voté la création d'un dispositif de garantie pour soutenir le tourisme d'affaires et de congrès local. Une première grâce à laquelle Montpellier Méditerranée Métropole souhaite consolider l'attractivité de son territoire en matière de tourisme de congrès et d'affaires, véritable locomotive pour le développement local. Face aux incertitudes liées au contexte sanitaire, la Métropole a demandé à Montpellier Events - délégataire et gestionnaire du Palais des Congrès LE CORUM et du ZENITH SUD - la mise en place d'une politique incitative pour limiter les frais de reports, d'annulation ou de restrictions de jauge facturés aux organisateurs. Pour garantir les éventuelles pertes d'exploitation de l'organisateur et surtout l'inciter à signer de nouveaux événements en minimisant ses risques, la Métropole a abondé une enveloppe de 500 000 euros.

### Qui est concerné ?

Cette mesure s'applique à tout événement professionnel ayant pour objet l'organisation d'un congrès à partir de 400 personnes pour une journée et de plus de 300 participants à un congrès pour une durée minimale de deux jours, organisé au sein des établissements, le Corum Palais des Congrès ou le Zénith Sud de Montpellier.

### En quoi le dispositif de garantie congrès peut-il m'aider ?

Le dispositif de garantie congrès prévoit 3 types d'accompagnements et de soutien :

- **Aide la signature de nouveaux contrats :**
  - En remerciant ceux qui font le choix de la destination Montpellier en ces temps difficiles grâce à une remise automatique de 20% sur le locatif ;
  - En minimisant les risques de frais d'annulation pour inciter à l'engagement malgré le contexte.
- **Accompagnement d'aide au report** en incitant à reporter plutôt que d'annuler grâce à la prise en charge de certains frais d'annulation et l'accompagnement par un geste financier au report ;

- **Soutien du maintien des manifestations en mode dégradé** quand cela s'avère possible en prenant en charges jusqu'à 8% des montants locatifs engagés ce qui permet d'amoinrir les surcouts liés au mesures covid-19 et à l'éventuelle baisse de jauge de participants.

## Quel est le montant d'aide maximum que je puisse recevoir ?

Un seuil de 30 000 euros maximal a été défini par dossier. Le calcul de l'aide à chaque client est déterminé en fonction des critères énoncés ci-dessus.

## A partir de quand puis-je en bénéficier ?

Le dispositif concerne tous les événements congrès comme définis précédemment pour l'année 2021 et 2022, dont les contrats seront signés avant fin 2021.

## En conclusion

*« Nous espérons que cette mesure trouvera écho auprès de nos clients qui, comme nous, connaissent actuellement encore beaucoup d'incertitudes et qui cependant ont besoin de se positionner en minimisant leurs risques dans les mois ou années à venir. Grâce à ce soutien aux congrès, c'est un signe fort de notre délégant et de notre territoire qui nous propose de prendre en charge tout ou partie des risques organisationnels suivant des règles prédéfinies. A travers cette action, c'est une position forte qui prouve que notre ville de Montpellier souhaite demeurer une destination de choix pour les congrès dans les mois à venir. C'est une initiative que nous ne pouvons que saluer et surtout relayer et promouvoir afin de convaincre le plus grand nombre d'organisateur de congrès à venir nous rejoindre. Pour ceux qui ne connaîtraient pas notre destination ou nos sites, c'est également une opportunité de nous découvrir grâce à un accompagnement spécifique», Sandra VERNIER, Directeur Général de MONTPELLIER EVENTS.*

---

La société MONTPELLIER EVENTS gère et exploite deux sites pour le compte de la Métropole Méditerranéenne Montpelliéraine que sont LE CORUM, Palais des Congrès et centre d'exposition – Opéra Berlioz, ainsi que la salle du ZENITH SUD. Fort de plus de trente ans d'expérience, chaque année, nous recevons plus de 300 congrès, salons, événements et spectacles et près de 500 000 visiteurs et participants. Avec 360 jours de soleil par an, la destination sud méditerranée de Montpellier et ses richesses cachées vous offrent un cadre à la fois convivial et professionnel pour organiser tous types d'événements.

Contact Presse MONTPELLIER EVENTS : tél. 04 67 61 67 61 - [presse@montpellier-events.com](mailto:presse@montpellier-events.com)